

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal de la Commune de Rittershoffen séance du 03 décembre 2025 à 20 h en la Mairie de Rittershoffen

Présents : Weigel Jean-Bernard *Maire*, Hoffmann Thierry *Adjoint*, Klein Sébastien *Adjoint*, Buhler Florine, Sattler Annick, Schmidt Christine, Andler Mathieu, Durst Jean-Jacques, Fischer Damien, Kern Marc, Rohrbacher Patrick, Wohlhuter Olivier et Vonau Fabrice.

Excusés: Diho Catherine, Stoehr Cédric.

Le compte-rendu comporte : 2 pages.
La réunion démarre à 20 h et se termine à 21h45.

1. Validation du compte rendu de la séance du 20 Octobre 2025

VOTE à l'unanimité du compte-rendu.

2. Virement de crédits.

Des sommes de 250€ et 3 000€ entre divers comptes.

VOTE à l'unanimité

3. Rénovation maison forestière de Hatten : participation au remplacement des fenêtres : délibération modificative.

Suite à une erreur de facturation du taux de TVA à appliquer pour des travaux de rénovation, le montant final de la participation pour les travaux s'élève à 1 567€.15€ au lieu de 1 648.85€.

VOTE à l'unanimité

4. Signature d'une convention pour l'octroi d'aides départementales à la COCOM pour le projet de périscolaire.

Le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention avec la CeA pour l'octroi d'aides départementales pour le projet du périscolaire de Rittershoffen en faveur de la COCOM de l'Outre-Forêt.

VOTE à l'unanimité

5. Demande de subvention de Passion Bécanes

Suite à l'acquisition de matériel pour équiper leur club-house (lave-vaisselle, tables, ...) pour un montant de 2 677€, le CM valide la participation financière de la commune à hauteur de 30% soit 810€.

VOTE à l'unanimité (M. Fischer Damien, Président du club n'a pas pu participer au vote)

6. Volets de la maison forestière et du presbytère catholique

Les volets de la maison forestière étant vétustes, le CM décide de procéder à leur remplacement, après délibération le choix se porte sur des volets roulants solaires qui seront fournis par la société ABS Concept pour un montant de 10 163.98€ TTC.

VOTE 10 voix pour des volets roulants solaires, 1 voix pour des volets battants, 2 abstentions.
Il faudra également décider du remplacement des volets du presbytère catholique, le Maire se charge de faire établir des devis à ce sujet.

7. Achat d'une parcelle constructible route de Hatten

L'agence immobilière propriétaire du terrain jouxtant l'église catholique au Nord/Est a informé le Maire de la mise en vente de la parcelle, le CM municipal décide de ne pas préempter ce terrain.

8. Forêt : coupes 2027 et replantation : bilan de Remobio 1

Le programme de replantation de 4 ha : Remobio 1 , parcelle 10 , est bouclé ; coût final 44 663€ subventionnés à hauteur de 11 667€.

Le Conseil valide l'inscription des coupes 2027 : soit une prévision de 2 155m³.

VOTE à l'unanimité

9. Rénovation école maternelle : subvention Grand Est : Climaxion, derniers travaux, déménagement

La subvention Climaxion de la région Grand Est pour un montant de 67 505.60 € sera versée en février 2026, ainsi que le solde de la DETR soit 30 000€.

Les derniers travaux sont en cours (1 cage d'escalier à peindre, sous bassement extérieur). Il est prévu de mettre en place un adoucisseur.

Au final, le déménagement de la classe de maternelle est fixé aux vacances de février 2026.

10. Divers

- Eclairage public : 10 lampadaires aux ampoules défectueuses ont été équipés d'ampoules LED pour un montant de 1 800€.
- Micro-crèche : bilan, le Maire informe le conseil que la société de la micro-crèche « les chérubins » a un solde à régler à la Commune et ne donne plus suite aux relances.
- Travaux WC église protestante en cours de finalisation.
- Chantier du périscolaire, pose des prémurs à partir du 10 décembre.
- Décorations de Noël : la disparition d'un sapin qui était fixé à l'angle de la rue des Chevaliers et de la rue de Betschdorf est à déplorer ; devant l'église protestante, des figurines sont venues compléter la décoration.
- Fête des aînés, le 18/01/2026, l'apéritif sera animé par l'Harmonie Municipale et l'après-midi par Andy Show.
- Courrier de M. Claus Gilbert
- Maison forestière : un nouveau locataire a emménagé le 01/12/2025.